



Information municipale

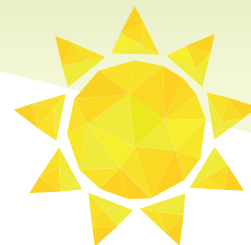
Le plan départemental de gestion de la canicule

L'été arrive avec des risques de fortes températures. Rappelons les quelques précautions qui s'imposent pour les personnes âgées ou fragiles. Par exemple :

- sortir aux heures les plus fraîches (avant 10 h et après 18 h),
- tenir son appartement au frais (fenêtres et volets fermés),
- boire souvent même en petite quantité,
- s'humidifier le visage et les membres ou prendre des douches...

Il est demandé aux personnes seules, âgées ou handicapées (quel que soit leur âge) de se faire connaître en Mairie (tél. 04 77 53 92 00) pour une aide éventuelle en cas de fortes chaleurs.

Ce plan fait naturellement appel à la solidarité de l'entourage des personnes fragiles. Chacun d'entre nous doit veiller et signaler en Mairie toute personne âgée ou handicapée qui serait isolée et aurait besoin d'aide.



Changement d'horaires : à compter du 1^{er} juin 2017, le service urbanisme sera ouvert au public ou joignable par téléphone uniquement les mardis et jeudis toute la journée et les mercredis et vendredis matins.

Les inscriptions au concours communal des maisons fleuries

sont prises en Mairie jusqu'au **20 juin**. L'embellissement de la Commune passe par une participation la plus importante possible de la population.

Le Forum de la Petite Enfance

de La Talaudière et la remise du livre des bébés lecteurs auront lieu le **samedi 10 juin** au matin.

Venez rencontrer les structures professionnelles de la Petite Enfance de la Commune.

Plus d'informations au **04 77 53 92 00**.

La Maison du Patrimoine et de la Mesure

- **Vendredi 9 juin à 18 h 30** : visite connectée de la maison du mineur proposée par les jeunes du Café Cyber, en partenariat avec le PIJ et le Collège Pierre et Marie Curie. Visite gratuite et ouverte à tous.

- **Dimanche 18 juin à 15 h** : rencontre avec Monsieur Henri Delorme, sur l'histoire de La Talaudière.

La fête de la musique Mercredi 21 juin

dès 18 h, venez assister à 4 heures de musique en plein air. Seront présents les élèves de l'EMAD Berlioz, À Tout Chœur, Les petits chanteurs de l'école Michelet, l'Harmonie de la Chazotte, Les Olives et Mimi H. Le programme sera prochainement affiché.

La cérémonie officielle du 14 juillet

aura lieu devant le Monument aux morts à 11 h.

Le traditionnel spectacle pyrotechnique

combiné au show laser sera tiré le 14 juillet à 22 h 30 en bas de la rue de la Goutte. Un balisage indiquant le lieu du spectacle et le parking sera mis en place à partir de la rue Evrard. Des bancs seront réservés pour les personnes âgées ou à mobilité réduite.

La Vitrine

accueille l'exposition des adhérents du Centre social de La Talaudière : ateliers cuir, vannerie et arts-plastiques jusqu'au **10 juin**. La saison se terminera avec l'exposition conjointe d'Élisabeth Beaulieu, Nicole Rivolier, Chantal Bonicato et Denise Rivolier « Toutes au bout des doigts. Venez découvrir diverses disciplines comme le crochet, la calligraphie ou encore le scrapbooking, **du 13 juin au 8 juillet**.

La Vitrine recherche des artistes et artisans **pour la saison 2018-2019**. Déposez dès maintenant votre candidature en ligne sur : www.latalaudiere.fr rubrique Culture - La Vitrine.

Le Point Information Jeunesse

- organise :
- Un atelier numérique **le 27 juin de 14 h à 15 h 30** consacré à la recherche Internet et questions personnelles
 - Un projet Graff 15-18 ans : réalisation d'une œuvre sur le transformateur à proximité du collège.
 - Une réunion d'information sur le service civique **le 23 juin à 17 h 30** : un engagement volontaire indemnisé pour acquérir des compétences et une expérience professionnelle qui compte.

Plus d'info et inscriptions au Pôle Jeunesse : pij@latalaudiere.fr ou 04 77 53 95 30.



La cérémonie des anniversaires de mariage aura lieu le **dimanche 15 octobre**. Elle s'adresse aux couples habitant La Talaudière qui ont 50, 60, 65 ans de mariage ou plus dans le courant de l'année 2017. Si vous souhaitez y participer, pensez à vous faire inscrire en Mairie jusqu'au 1^{er} septembre 2017 (vous munir de votre livret de famille).

Les fermetures estivales : vos structures

Le Centre culturel Le Sou

Dernière séance de cinéma le 7 juillet Réouverture le 25 août
Présentation et ouverture de la Saison 2017 -2018, le 9 septembre

La Maison du Patrimoine et de la Mesure

Fermeture le 28 juillet à 18 h
Réouverture le 1^{er} septembre à 14 h

La Vitrine

Fermeture le 11 juillet à 12h
Réouverture le 18 août à 9h

Le Pôle jeunesse

Fermeture le 4 août à 18 h / Réouverture le 28 août à 13 h

La Bibliothèque

Fermeture le 4 août à 18 h 30 / Réouverture le 22 août à 9 h 30

La Maison de la Nature

Fermeture le 25 juin à 19 h / Réouverture le 5 juillet à 15 h
Fermeture le 9 juillet à 19 h / Réouverture le 15 juillet à 15 h
Fermeture le 23 juillet à 19 h / Réouverture le 12 août à 15 h

LE SOU #Centre culturel communal

WALLS AND HANDBAGS

Losers Cirque Company

Cirque - tout public
Dans le cadre du Festival
des 7 collines

**Samedi 1^{er} juillet à 20h
et dimanche 2 juillet à 18 h**

Walls and Handbags est une performance ludique et audacieuse évoquant la rencontre entre cinq acrobates et un enfant. Une création débordante d'énergie qui nous plonge au cœur de l'enfance avec des numéros de cirque époustoufflants.

Un spectacle singulier qui nous promet de belles émotions !

Divers

Nous souhaitons la bienvenue à

Hélène Laroche-Sion, psychomotricienne, qui est s'est installée en tant qu'auto-entrepreneuse pour intervenir sur le lieu de vie des patients. Renseignements au helenesion71@gmail.com ou 06 52 79 85 71.

Le centre équestre «Les écuries Pont-Bayard»

organise une journée porte ouverte **le 17 juin** de 13 h à 20 h, sur son domaine à La Roussière. Au programme : initiation à l'équitation sur poneys et chevaux et apéritif offert durant la journée.

Renseignements : remi.legeai@sfr.fr ou 06 83 70 82 79.

La déclaration des ruches

est à réaliser **du 1^{er} septembre au 31 décembre** en ligne sur le site <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>. Cette procédure simplifiée remplace Télérucher et permet l'obtention d'un récépissé de façon immédiate. Elle permet également aux nouveaux apiculteurs d'obtenir leur numéro d'apiculteur (NAPI). **Rappel** : tout apiculteur, professionnel ou de loisir, est tenu de déclarer chaque année les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leurs emplacements. Pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2017). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches.

Besoin d'assistance ?

assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
ou 01 49 55 82 22.

259

Prochaine réunion du Conseil municipal : **LUNDI 26 JUIN**, à 18 h 30, en Mairie (*ouverte au public*)

Édité par la Municipalité de la Talaudière - diffusé gratuitement, reproduction et vente interdite

LA TRIBUNE DES LECTEURS

